

vendredi 11 mars 2016

X
Président départemental de l'UNC
A
M. le Maire

Monsieur (à la main)

Vous avez bien voulu m'inviter à m'associer à la cérémonie organisée pour la « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. »

Je vous remercie de votre invitation mais j'ai le regret de vous informer que je n'y participerai pas, ni cette année ni d'ailleurs les années suivantes

En effet, l'Union Nationale des Combattants, comme la grande majorité des associations patriotiques rassemblées au sein du Comité national d'Entente et représentant près d'un million d'adhérents, reste totalement opposée au choix de cette date pour cette journée du souvenir.

Jusqu'à cette année, aucun des présidents de la Vème République, pas même Monsieur Mitterrand, n'avait cru opportun d'y participer, sachant que cette date continue de diviser profondément les Français.

En effet, si, au lendemain de la signature des accords d'Evian, le 19 mars aurait dû marquer officiellement le cessez-le-feu et la fin de la guerre en Algérie, elle est en fait le début d'un long calvaire pour des milliers de nos frères d'armes, les harkis, engagés à nos côtés qui ont été enlevés, torturés ... elle l'est aussi pour des milliers de nos compatriotes, femmes, enfants, vieillards, qui ont subi des violences meurtrières qui les ont poussés à l'exil dans le dénuement le plus complet.

En outre, Commémorer le 19 mars est particulièrement cynique et offensant pour les 535 soldats français tués en Algérie après cette date.

L'Union Nationale des Combattants continuera, en revanche, à assister aux cérémonies commémoratives du 5 décembre.

Je vous prie, Monsieur le Maire